

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 30 (1922)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Nouvelles de l'activité des sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sacré à l'ambulance de l'église de ce village, et publié dans la *Revue hebdomadaire*<sup>1)</sup>.

Quand les Allemands s'approchèrent de notre ambulance, le médecin-chef D<sup>r</sup> Novarre et le médecin aide-major Ringeisen se précipitèrent sur le seuil de l'église, en criant: « Lazareth! Lazareth! » Malgré cela les chasseurs bavarois en arrivant mirent en joue les deux médecins jusqu'au moment où arriva leur capitaine. Celui-ci prit avec lui quelques-uns de ses soldats, pénétra avec eux dans l'église, dont ils firent le tour, tandis que la toiture était en feu.

Après s'être assuré que l'église ne contenait que des blessés, le capitaine rejeta les dégâts faits à l'ambulance sur l'absence du drapeau de la Convention de Genève; il demanda pourquoi nous n'avions ni drapeau, ni brassards. Enfin il insista pour que nous portions immédiatement ce brassard, sans quoi nous serions arrêtés à nos premiers pas hors de l'église.

<sup>1)</sup> 9 mai 1901, page 252.

Ce n'était pas le moment d'exposer que la responsabilité de la non-exécution de la Convention de Genève n'incombait qu'à l'Intendance. Ce n'était pas le moment des discours, mais celui des actes. Chacun de nous attacha autour du bras gauche une bande sur laquelle il traça une croix rouge avec le doigt trempé dans le sang qui coulait sur le sol de l'église.

Grâce à cela nous avons pu assurer le transport de nos blessés dans le parc du château de Durkheim. Il était temps, car peu après l'enlèvement du dernier de nos hommes, le toit de l'église ne tarda pas à s'effondrer.

Il m'a semblé que le mode de fabrication du premier brassard de la Croix-Rouge porté dans l'armée française et les conséquences de son usage pourraient intéresser vos lecteurs. C'est pourquoi je vous ai résumé la chose.

Veillez agréer, mon cher confrère, avec mes souhaits de bonne année pour vous et votre journal, l'expression de mes sentiments bien cordiaux. D<sup>r</sup> GRANJUX.

## Legs à l'Alliance suisse des samaritains

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons reçu, en mémoire de M. J. G. la somme de fr. 1000 destinés à la Fondation « Travail » en faveur du perfectionnement des soins aux malades à domicile.

Nos remerciements vont au testateur auquel nous garderons un souvenir reconnaissant.

Olten, le 2 janvier 1922.

Le secrétaire général de l'Alliance suisse des samaritains,  
A. RAUBER.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Neuchâtel, section de l'Alliance des gardes-malades.** — La fête de Noël, organisée comme toujours par les sœurs du dispensaire anti-

tuberculeux, aidées de quelques gardes dévouées et complaisantes, a pleinement réussi.

Elle a eu lieu le 28 décembre et toutes les

collègues qui ont pu prendre ce jour-là quelques heures de liberté pour venir y assister en ont beaucoup joui et n'ont eu qu'un regret, celui de ne pas être plus nombreuses encore autour de ce brillant sapin.

Les productions ne manquaient pas et nos sœurs n'avaient pas craint la peine; nous avons entendu de beaux chants, des récitations et même une fort jolie pièce jouée avec beaucoup d'entrain, à la grande joie de l'auditoire qui termina la soirée avec la traditionnelle tasse de thé. — Un cordial merci aux S<sup>rs</sup> Maria et Mina et à toutes leurs collaboratrices pour la bonne soirée que nous avons passé chez elles.

\* \* \*

Au dernier Comité ont été inscrites comme *candidates*: M<sup>lle</sup> Louise Krähenbühl, 1879, garde-malade, de Signau, à Leysin, et M<sup>lle</sup> Alexine Perret-Gentil, 1885, garde-malade, de et à La Chaux-de-Fonds.

\* \* \*

### MÉDAILLE-INSIGNE

Les gardes qui désireraient faire moderniser (c'est-à-dire rogner les bords) leurs médailles-insigne, voudront bien les adresser à Sr Cécile Montandon, Parcs 14, à Neuchâtel. Sr Cécile fera faire l'opération au prix de fr. 1. 75 à fr. 2. 50 la pièce, suivant le nombre qu'on lui adressera. Expédier les insignes dans la PREMIÈRE QUINZAINE de février, s. v. p.

Le président de la section:

D<sup>r</sup> MARVAL.

### Société militaire sanitaire suisse.

#### I. Programme général pour 1922.

Le Comité central, estimant qu'un programme général d'activité doit être établi chaque année dans le but de travailler avec ordre, a adopté le programme général ci-dessous:

- 1° Novembre 1921 à avril 1922. Cours et conférences selon circulaire du 4 novembre 1921.
- 2° Mai. Assemblée des délégués à Genève.
- 3° Avril à juin. Entraînement spécial en vue des concours régionaux.
- 4° Juin. Concours régionaux sous le patronage des médecins de division et officiers du service de santé.

5° Juin à septembre. Exercices en campagne. Courses avec exercices.

6° Octobre. Reprise des cours et conférences.

#### II. Plan d'activité du Comité central et des Comités de section pour 1922.

Le Comité central estime également qu'un plan d'activité bien établi doit guider, durant chaque année, les organes directeurs de notre société. Il a établi le programme suivant:

##### Généralités.

- 1° Travail d'entente avec le médecin en chef des troupes du service de santé.
- 2° Liquidation des questions restant pendantes depuis la dernière assemblée des délégués.
- 3° Aide aux sections.
- 4° Etablissement d'un programme de propagande et de fondation de nouvelles sections, avec l'aide des sections existantes et l'appui des officiers du service de santé.
- 5° Etude en vue d'une révision des statuts et du règlement des concours. Réorganisation de la société.

##### Travaux spéciaux et dates.

- 1° 1922: Janvier. Avant-propos de propositions pour l'assemblée des délégués de 1922, et propositions du Comité central.
- 2° 31 janvier. Dernier délai de réception des rapports annuels des sections (art. 6 b des statuts centraux) et des résultats de la votation relative à la révision des statuts.
- 3° 15 février. Dernier délai de réception des propositions des sections pour l'assemblée des délégués 1922 (art. 15 des statuts centraux).
- 4° Mars. Programme et ordre du jour définitif pour l'assemblée des délégués à Genève. Programme des concours régionaux.
- 5° Mai. Assemblée des délégués à Genève.
- 6° Mai-juin. Organisation des concours régionaux.
- 7° Juin-septembre. Courses entre sections. — Excursions avec exercices. (Le Comité central demandera l'autorisation du port de l'uniforme pour voyager en demi-taxe.)
- 8° Septembre. Etablissement par le Comité central d'un programme-type de cours pour l'hiver 1922-1923.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> décembre 1921.

Le Comité central.

Genève, l'Hôpital temporaire de la Croix-Rouge genevoise. — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, le comité de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse a organisé d'urgence,

les 1<sup>er</sup> et 2 janvier, sur la demande du service d'hygiène, un hôpital temporaire pour les scarlatineux, au premier étage de la caserne, afin de décharger l'Hôpital cantonal, encombré de malades au début de l'année. M<sup>lle</sup> Renée Girod et M. Maurice Dunant ont consacré tout leur temps, avec le concours de deux ou trois personnes complaisantes, au transport du matériel de la Croix-Rouge et à l'organisation des salles de la caserne.

L'Hôpital cantonal a confié aux bons soins des infirmières diplômées de la Croix-Rouge 130 lits dont 95 étaient occupés le 7 janvier, sans compter ceux que l'Hôpital cantonal a installés au rez-de-chaussée de la caserne.

Des groupes de soldats de la colonne de transport de la Croix-Rouge, sous la direction du sergent-major Burillon prêtent leur concours alternativement aux infirmières. Le service médical, la nourriture des malades et du personnel sont à la charge du service d'hygiène.

Les principaux journaux de notre ville procurent gratuitement aux malades privés de visites les nouvelles du monde extérieur.

Le comité de la Croix-Rouge genevoise serait reconnaissant aux personnes ou aux sociétés qui pourraient procurer un phonographe ou toute autre récréation musicale, en prenant naturellement les précautions voulues. Les offres doivent être faites par écrit au comité de la Croix-Rouge genevoise, 18, rue de Candolle. On recevrait aussi bien volontiers de la laine et du coton pour tricotages ou autres petits ouvrages faciles à faire, ainsi que des boîtes de couleurs à l'eau, des pinceaux, du papier blanc; des petites scies à découper et du bois mince, pour les hommes.

**Genève, section de l'Alliance suisse des gardes-malades.** — M<sup>lle</sup> Louisa Schneiter a été admise définitivement comme membre de la

section. S<sup>r</sup> Rosa Hirsbrunner, M<sup>lle</sup> S. de Stoutz et M<sup>me</sup> G. Brunner ont démissionné pour cause de départ de Genève.

**Croix-Rouge ajoulote.** — La section de la Croix-Rouge de Porrentruy nous communique qu'elle s'est réveillée de sa somnolence et qu'elle va entreprendre courageusement son activité de paix. C'est dans ce but qu'elle a rénové son comité qui se compose actuellement de: M. Choffat, ancien Ministre plénipotentiaire, président; M<sup>me</sup> Février-Jaquet, trésorière; M. Justin Duval, secrétaire; M. le D<sup>r</sup> Gressot, vice-président; M. Reichler et M<sup>lle</sup> Rebetez, assesseurs.

**Lausanne, samaritains.** — La société des samaritains, section de Lausanne, et la section des samaritains de Vevey, sous la présidence de M. Seiler, président du Comité central, ont eu en octobre dernier leur exercice sanitaire à Cully. La municipalité avait offert un local, les habitants des maisons environnantes s'étaient mis aimablement à disposition pour le réquisitionnement du matériel d'infirmerie. MM. les D<sup>rs</sup> de la Harpe (Vevey) et Michel Burnier (Lausanne) s'étaient chargés de l'inspection. — Un accident d'automobile était prévu, d'où plus de 20 blessés. L'installation de l'infirmerie, les pansements et le transport des blessés s'effectuèrent très rapidement. Les médecins, après une inspection très minutieuse et sévère, se déclarèrent satisfaits des progrès qui avaient été réalisés. Ils exprimèrent le désir que des exercices sanitaires se fassent le plus souvent possible, et avec le concours d'autres sections. Les personnes venues pour assister à l'exercice suivirent avec beaucoup d'intérêt le travail exécuté par les samaritains. Un thé servi à l'Hôtel-de-Ville clôtura cette bonne journée, et l'on se sépara avec l'espoir de se revoir bientôt, probablement à Lausanne. E. J.

## Aux comités des sections de la Croix-Rouge suisse

Nous prions instamment les Comités de patronage des Colonnes de nous faire parvenir avant le 1<sup>er</sup> février les rapports annuels des Colonnes de la Croix-Rouge, et nous désirons recevoir avant le 15 février les rapports et les comptes de 1921 des sections de la Croix-Rouge suisse.

*Le Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.*

Nos lecteurs trouveront encartés dans le présent numéro: 1° un bulletin de versement à notre compte de chèques III 42.00, pour les dons en faveur de l'expédition hospitalière suisse en Russie; 2° la première liste de dons concernant cette expédition.

Nos remerciements à tous les généreux donateurs!

*Le Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.*